

Résumé d'évaluation

Partenariat Public/Privé pour gérer durablement les Forêts d'Afrique Centrale (P3FAC)

Pays : **Multi-pays**

Thématique : **Gestion durable des territoires forestiers**

Évaluateurs : Baptiste Marquant, Anis Chakib (SalvaTerra)

Date de l'évaluation : **Mai 2023**

Données clés de l'appui FFEM

Nom du projet : Partenariat Public/Privé pour gérer durablement les Forêts d'Afrique Centrale (P3FAC)

Numéro de projet : CZZ2101

Montant du financement FFEM : 2M €

Date d'octroi : 12/05/2016

Durée : 5 ans (2017-2022)

Contexte

Les pays concernés par le projet P3FAC (Cameroun, Congo, Gabon, RCA, RDC) sont couverts par environ 160 millions d'ha de forêts denses humides, abritant 10% de la biodiversité terrestre mondiale connue. Or, plus de la moitié de ces forêts servent aussi à la production industrielle de bois, et plus d'1/3 des concessions seront aménagées au cours des 10 prochaines années. Cette progression constante de l'aménagement forestier rend nécessaire la recherche d'un équilibre entre les prélèvements réalisés par l'exploitation forestière et la préservation de la forêt. Cette gestion durable prend forme à travers l'élaboration de plans d'aménagement forestiers, assurant une planification de la gestion sur le long terme. La qualité des plans d'aménagement et leur durabilité dépend néanmoins en grande partie de la qualité des données collectées. L'enjeu du projet P3FAC était ainsi d'améliorer la gestion forestière via la continuation du suivi des dispositifs installés par DynAfFor (projet de complétude des données scientifiques sur la dynamique forestière) et l'élargissement des sujets abordés : les techniques sylvicoles, la régénération, la faune et les produits forestiers non ligneux en vue d'intégrer les populations locales et de mobiliser les administrations forestières. Ces travaux ont permis d'apporter des éléments fiables de connaissance sur la fixation du carbone.

Intervenants et mode opératoire

La maîtrise d'ouvrage du Projet a été portée par l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux en partenariat avec la COMIFAC. Leur rôle a consisté en particulier dans la capitalisation et le transfert des résultats



de recherche aux opérateurs privés et publics ainsi que l'organisation d'échanges avec les acteurs des bassins forestiers d'Amazonie et d'Asie du Sud-Est. La maîtrise d'ouvrage déléguée pour les activités a été confiée à Nature+, leader du consortium Nature+/GxABT-ULg/CIRAD. Le CIRAD et GxABT-ULg ont eu la responsabilité d'activités de recherche au sein du projet. Dans chaque pays, plusieurs organismes de recherche partenaires étaient impliqués dans les activités du projet.

Objectifs

L'objectif principal du Projet P3FAC était d'améliorer la durabilité des plans d'aménagements forestiers en mobilisant les acteurs publics et privés autour de la valorisation des résultats consolidés de la recherche sur la dynamique forestière.

Objectifs spécifiques :

OS1. Evaluer la réaction des massifs forestiers et de leurs populations végétale et animale à l'exploitation forestière.

OS2. Assurer une appropriation des résultats par les décideurs politiques et les administrations nationales

OS3. Capitaliser les données au niveau sous régional et international

Appréciation de la performance

Pertinence

Le Projet a permis de valoriser et étendre les travaux initiés lors d'une première phase (DynAfFor) dans un contexte de pénurie de données scientifiques pour élaborer des plans d'aménagement forestiers (PAF) durables. Les recherches complémentaires seraient globalement pertinentes si on considère que les Etats peuvent se projeter à long terme pour la gestion durable de leur patrimoine forestier (pas garanti). La structuration institutionnelle et opérationnelle est également pertinente sur le papier même si la mise en œuvre a posé des difficultés, notamment le dialogue avec les administrations forestières pour les sensibiliser aux évolutions réglementaires proposées par le collectif DYNAFAC.

Cohérence

Le Projet permet une appropriation des résultats de la recherche par les utilisateurs gestionnaires forestiers (concessionnaires forestiers et administrations). Toutefois les composantes de recherche ont été largement favorisées au détriment de la capitalisation et vulgarisation des résultats. Si les PAF peuvent apparaître comme des outils « anciens », conduire des projets de recherche sur la gestion durable des forêts de production est cohérent avec les ambitions de développement bas carbone des pays d'Afrique centrale.

Efficacité

Un vrai point positif est d'avoir bénéficié d'un coordonnateur (Nature+) à plein temps dédié au P3FAC pendant 4 ans. Le travail organisé géographiquement en silo (CIRAD dans 3 pays, GxABT-Ulg dans 2 autres) a bien fonctionné, malgré quelques difficultés non bloquantes dans le leadership pour l'utilisation des données et la publication des articles. Le COPIL semble avoir été peu utile, en démontre l'absence d'impact de sa non tenue durant le COVID, démontrant une faible appropriation du Projet par les partenaires en Afrique centrale.

Efficience

La coordination Nature+ avec l'appui du CIRAD au Congo a été globalement efficiente. Les quelques difficultés ont été surmontées et le projet a globalement été bien géré considérant le nombre d'acteurs, le contexte et l'épidémie de COVID. Les dispositifs de recherche en dynamique forestière ont été relativement coûteux à mettre en place et à suivre. Le travail de rationalisation des coûts réalisé dans le guide méthodologique (TOSSO et al., 2020) doit être consolidé et vulgarisé pour convaincre plus de sociétés privées.

Impact

Le projet a permis l'élaboration et la diffusion de nombreux outils pour améliorer la durabilité des PAF en ligne sur le site internet de Dynafac. Des dispositifs de recherche sont disponibles, qui permettront de développer de nouveaux sujets de recherche. Enfin, 2 réseaux ont été structurés durant DynAfFor et P3FAC : DYNAFAC et R2FAC.

Viabilité/durabilité

La durabilité des sentiers installés dans les concessions privées pourrait être variable selon les situations et acteurs. Des appuis d'autres projets seront sans doute nécessaires pour assurer la pérennité d'un maximum de dispositifs parcelles, assez lourds et plus difficiles à perpétuer que les dispositifs de type sentiers, sans appui extérieur. La durabilité des acquis scientifiques est assurée mais pas celle de leur utilisation au-delà des opérateurs du projet.

Valeur ajoutée de l'appui FFEM

Le P3FAC a permis au projet DynAfFor d'atteindre tous ses résultats, qui n'avaient pu l'être en 5 ans. Néanmoins, une additionnalité complémentaire de P3FAC par rapport à DynAfFor aurait pu être trouvée en ajoutant un volet de recherche économique pour s'assurer que les recommandations faites par ces projets sont faisables et réalistes sur le plan de la rentabilité des entreprises forestières et de la contribution aux recettes des Etats.

Recommandations & enseignements

A la COMIFAC, aux administrations forestières, de la recherche et aux Gouvernements d'Afrique centrale :

- Organiser des discussions sur les recommandations de la note aux décideurs produite par le collectif Dynafac. Ces échanges permettraient aux décideurs des pays d'Afrique centrale et à leurs services techniques de mieux comprendre les données ayant conduit à ces recommandations. Ce processus d'appropriation est un prérequis à la transcription des recommandations dans les cadres réglementaires nationaux.
- Mobiliser des financements extérieurs pour continuer les travaux de recherche sur les dispositifs de type parcelle. Les résultats attendus de ces dispositifs dépassent en termes de durée et de portée scientifique les engagements que peuvent prendre des entreprises privées.

Aux chercheurs et ensemble des acteurs du collectif Dynafac

- Pérenniser, élargir et dynamiser le collectif DYNAFAC et le réseau R2FAC.
- Faire une promotion plus active des outils produits par Dynafac : logiciel DafSim, guides techniques, etc. Organiser des formations ciblées pour des utilisateurs potentiels.
- Elargir les échanges à un plus grand nombre de sociétés forestières, y compris non européennes et non certifiées. Adapter les approches, discours et stratégies d'engagement.

Aux entreprises privées : concessionnaires forestiers et bureaux d'études partenaires

- Intégrer les recommandations du collectif Dynafac lors de l'élaboration ou de la révision de leurs PAF. Les différents outils produits (DafSim, guides techniques, etc.) pourront faciliter cet exercice. Des discussions avec le collectif Dynafac sont à organiser en complément des documents existants si besoin.

Aux partenaires techniques et financiers

- Financer des travaux de modélisation économique des impacts des recommandations faites dans la note aux décideurs par le collectif Dynafac. Des études d'impacts pourraient être réalisées sur des concessions pilotes. Les documents/outils de capitalisation pourraient être largement diffusés.

